



RAPPORT DU CONSEIL SCIENTIFIQUE SUR SA CINQUANTE-TROISIEME SESSION

INTRODUCTION

1. Le Dr Ellen Kampan (Présidente du Conseil scientifique) a ouvert la Cinquante-troisième session du Conseil scientifique (CS) du Centre international de Recherche sur le Cancer (CIRC) le mercredi 25 janvier à 9h00. Elle a accueilli les participants, parmi lesquels figuraient de nouveaux membres, à savoir les Drs Adèle Green (Australie), Atsushi Ochiai (Japon), Roberto Salgado (Belgique), Pilar Sánchez Gómez (Espagne) et Simon Tavaré (Royaume-Uni).
2. Elle a également accueilli les Drs Mark Palmer (Président du Conseil de Direction), Béatrice Fervers (Présidente du Comité d'éthique du CIRC), Andreas Ullrich (Représentant de l'OMS) et David Cox (Centre Léon Bérard – Observateur).
3. Les Drs Lukas Huber (Autriche), Mads Melbye (Vice-Président du Conseil de Direction) et le représentant de l'Union internationale contre le cancer (UICC) se sont excusés de ne pouvoir être présents.
4. Par souci de commodité, une liste des sigles et acronymes employés pour désigner les Sections et les Groupes figure en Annexe 1, en fin de rapport.

DECLARATION D'INTERETS

5. Le Secrétariat a réalisé une synthèse des déclarations d'intérêt qui a pu être consultée par tous les membres du Conseil scientifique pendant la réunion. Cette synthèse figure en Annexe 2, à la fin du présent rapport.

ELECTION OF RAPPORTEUR

6. Le Dr Elisabete Weiderpass-Vainio a été élue Rapporteur.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (Document SC/53/1)

7. L'Ordre du jour a été adopté.

PRESENTATION DU RAPPORT DU DIRECTEUR (faits scientifiques marquants ; points importants du 58^{ème} Conseil de Direction et nouveaux faits survenus depuis le 52^{ème} Conseil scientifique)

8. Estimant qu'il était nécessaire de rationaliser le nombre considérable de rapports produits de façon continue, le Conseil scientifique avait recommandé l'an dernier de remplacer le Rapport annuel intérimaire sur les activités du Centre, publié habituellement les années impaires, par la liste des publications des chercheurs du Centre (disponible sur le site internet : <http://www.iarc.fr/en/research-groups/staffpublications.php>) et par la présentation orale des principaux faits scientifiques marquants par le Directeur. Cette proposition avait été adoptée par le Conseil de direction.

9. Le Directeur a présenté les faits scientifiques marquants.

10. Un résumé des discussions qui s'en sont ensuivies et des questions soulevées par le Conseil scientifique ainsi que les réponses fournies par le Directeur figurent ci-dessous :

11. Le Conseil scientifique a félicité le CIRC pour ses activités, qui sont impressionnantes. Il a demandé au Directeur comment se faisait le choix des thèmes pour les Monographies, et comment il voyait l'avenir de ce programme.

12. Le Directeur a répondu que le programme des Monographies avait été scruté à la loupe par la presse et par d'autres instances au cours des 18 derniers mois, essentiellement suite à l'évaluation du glyphosate. Le processus d'évaluation a été l'objet de critiques.

13. Les Monographies présentent la synthèse des preuves existantes et l'évaluation collective de Groupes de travail constitués d'experts internationaux indépendants. Quand les données scientifiques publiées le permettent, elles comprennent l'évaluation quantitative de la relation exposition-réponse, ce qui est important pour l'inférence causale et pour la mise en contexte des risques. Le programme des Monographies du CIRC est à la pointe des développements scientifiques sur l'identification des risques. Les nouvelles avancées scientifiques, comme par exemple les techniques OMIQUES, sont incorporées dans les évaluations chaque fois que c'est pertinent. Les procédures d'évaluation évoluent avec le temps. La sélection des agents suit un processus transparent avec des propositions publiques suivies par les recommandations d'un Groupe consultatif externe, ce processus étant toutefois flexible pour pouvoir réagir rapidement en cas d'émergence de nouveaux risques.

14. Le Conseil scientifique s'est renseigné sur la communication avec le public en matière d'identification et d'évaluation des risques. Il convient d'éduquer le public et en cela, la communication représente un défi.

15. Le Directeur a répondu que la communication était en effet un sujet complexe mais qu'il était important de diffuser les résultats. La terminologie utilisée en matière de risque s'avère cruciale pour ce débat, et il est important de différencier les termes utilisés. Une « foire aux questions » est disponible [en anglais] sur le site internet de la Section des Monographies du CIRC, qui est reprise dans tous les communiqués de presse sur ce point. Le CIRC collabore avec l'OMS en matière de communication pour essayer d'informer le public sur les différents sens que peut revêtir le terme de *risque* selon la façon dont il est employé : dans le domaine du cancer, risque (dans le sens de *hazard* en anglais) peut être entendu comme le potentiel d'une

substance à provoquer un cancer ; dans ce cas, le terme risque (*hazard*) n'indique pas le niveau de risque ou la probabilité de développer un cancer, mais il signale un « danger ». En revanche, le terme risque dans le sens du *risk* en anglais, correspond à la probabilité de développement de cancer suite à l'exposition à un agent potentiellement dangereux. La communication avec l'OMS relative à chaque substance à évaluer se fait maintenant plus en amont de la planification des Monographies dans le but d'associer un message de santé publique aux évaluations scientifiques.

16. Le CIRC étudie et évalue également la couverture médiatique des conférences et des communiqués de presse dans le but d'identifier les parties du processus de communication qui peuvent être sources de confusion et créer des problèmes. Une communication plus visuelle des résultats des Monographies du CIRC va être testée, avec le recrutement pour une période d'essai d'un an d'un spécialiste multimédia junior pour voir si cela permet d'améliorer la communication avec la presse et le grand public.

17. Le Conseil scientifique a noté qu'il était important pour le CIRC de continuer à recruter les meilleurs experts scientifiques pour les Monographies du CIRC. Les futurs membres des Groupes de travail peuvent hésiter à accepter de participer au programme des Monographies du CIRC par crainte d'être soumis à la pression des intérêts en jeu.

18. Le Directeur a expliqué que le CIRC apporte son soutien aux chercheurs ayant contribué aux Monographies du CIRC qui se trouvent en butte à des problèmes avec des services juridiques leur demandant des copies de tous leurs échanges courriel, des documents préliminaires, etc. Le Directeur comprend que ce genre de problème peut réduire l'empressement des chercheurs à participer aux Monographies du CIRC. Il travaille avec l'équipe juridique de l'OMS pour essayer de déterminer quel est le juste équilibre entre le droit à l'information et celui de permettre aux chercheurs de débattre et d'échanger leurs points de vues librement.

19. Le Conseil scientifique a ensuite fait des remarques sur les registres du cancer dans les pays à revenu faible et intermédiaire (PRFI). Les cliniciens ont un rôle à jouer, et devraient être formés à l'enregistrement des cancers. Certains cancers, comme le cancer de la vésicule biliaire doivent faire l'objet d'études plus poussées. Le Directeur a répondu que les cliniciens ont en effet un rôle à jouer dans l'enregistrement des cancers, non seulement dans la collecte des données mais aussi en matière de sensibilisation de la communauté médicale à l'importance des registres.

20. Le Dr Ullrich (Représentant de l'OMS) a félicité le Conseil scientifique et le Directeur au nom du Directeur général de l'OMS. Le Conseil exécutif de l'OMS qui se réunit actuellement effectue la présélection des candidats pour le poste de Directeur général de l'OMS. Par ailleurs, une résolution sur la lutte contre le cancer sera discutée en mai 2017 lors de l'Assemblée mondiale de la Santé. Les Etats Membres de l'OMS seront invités à établir des plans de lutte contre le cancer et à mettre en place des registres du cancer, et à collaborer avec l'OMS et le CIRC pour instituer et mettre en application de nouvelles stratégies traduisant les résolutions de l'Assemblée mondiale de la Santé. C'est un processus qui devra faire l'objet d'une surveillance attentive. La collaboration entre l'OMS et le CIRC est cruciale pour lutter contre le cancer dans le monde.

21. La question a été posée au Directeur de savoir si le Centre travaillait sur la biologie fondamentale et le traitement du cancer. Le Directeur a répondu que jusqu'ici ce n'était pas un axe prioritaire pour le CIRC, la priorité étant donnée à la recherche sur la prévention du cancer dans les PRFI et sur les problèmes d'accès des patients au traitement du cancer dans ces régions. Le CIRC travaille également à augmenter les compétences en pathologie dans les PRFI à travers ses propres projets, plus particulièrement avec les livres de la collection *Classification OMS des tumeurs (Blue Books)*, collection très importante pour la standardisation du diagnostic et pour la formation de pathologistes dans le monde entier.

22. En rapport avec le 58^{ème} Conseil de Direction, le Directeur a présenté les faits nouveaux présentant un intérêt, et mentionné que les procès-verbaux complets des réunions du Conseil de Direction étaient disponibles (GC/58/Min.1–3) sur le site internet « Gouvernance » du CIRC : <http://governance.iarc.fr/GC/GC58/indexfr.php>.

23. En résumé, le Conseil de Direction a adopté les recommandations sur la production des rapports statutaires figurant dans le paragraphe 7 du document [GC/58/9](#), avec effet à partir de 2017, approuvé la mise à jour des directives pour les audits effectués par des chercheurs indépendants (voir document [GC/58/11](#)) et commenté le document sur les recommandations pour le renouvellement des membres du Conseil scientifique (voir document [GC/58/19](#)). De plus, le Conseil de Direction a créé un Groupe de travail pour développer un cadre d'évaluation pour la Stratégie à moyen terme (2016-2020) (voir le document [GC/58/10](#)), et approuvé la demande de financement pour l'achat d'équipement pour la Biobanque (voir le document [GC/58/18A](#)), suivant les recommandations du Conseil scientifique.

24. En ce qui concerne la mise à jour depuis la 52^{ème} Session du Conseil scientifique, le Directeur a mentionné que tous les points nécessitant un suivi seraient couverts plus loin dans l'Ordre du jour.

25. Le Conseil scientifique a remercié le Directeur pour sa présentation.

PRESENTATION DU RAPPORT BIENNAL DU COMITE D'ETHIQUE DU CIRC (CEC), 2015–2016 (Document SC/53/2)

26. Le Directeur a mentionné ce point dans sa présentation orale. La Présidente a remercié le Dr Béatrice Fervers, Présidente du CEC, pour sa présence et son empressement à répondre aux questions du Conseil scientifique.

27. Le Conseil scientifique a pris note du Rapport avec satisfaction.

DISCUSSION RELATIVE A LA PROPOSITION D'UN CADRE POUR L'EVALUATION DE LA MISE EN APPLICATION DE LA STRATEGIE A MOYEN TERME (2016–2017) (Document SC/53/3)

28. Lors de la discussion sur la [Stratégie à moyen terme du CIRC pour 2016-2020 \(SMT\)](#) en mai 2015, le Conseil de Direction avait insisté sur la nécessité de suivre sa mise en application et demandé au Directeur d'établir un cadre d'évaluation composé d'un ensemble d'indicateurs pour évaluer les progrès accomplis en direction des objectifs stratégiques définis dans le document.

29. Les indicateurs doivent permettre d'évaluer le degré selon lequel les différentes activités donnent les produits (ou extraits) désirés, comment ces produits engendrent à leur tour une série de résultats à court et moyen terme, et enfin comment ils se traduisent en impact à long terme.

30. Un groupe de travail composé de membres du Conseil scientifique et du Conseil de Direction, d'un représentant de l'OMS et de trois membres du Secrétariat du CIRC a été établi pour :

- dans une première phase, se situant vers la fin de l'année 2016, examiner une série d'indicateurs proposés par le Secrétariat et donner son avis à leur sujet ;
- dans une seconde phase, vers la fin de l'année 2018, étudier l'analyse, présentée dans le rapport du Directeur, des données recueillies au cours de la première moitié de la période de mise en application de la SMT.

31. Le Groupe de travail a souligné que l'évaluation globale de la mise en application de la SMT devait être considérée comme complémentaire de - et étayée par - l'évaluation des Sections et des Groupes effectuée séparément par des chercheurs : alors que le cadre d'évaluation, plus large, vise à évaluer la mise en application de la SMT par le Centre pris dans son ensemble, l'audit par les pairs sert essentiellement à évaluer la qualité individuelle des programmes des Sections et des Groupes et leur alignement sur la Stratégie à moyen terme.

32. Les ressources que le Centre peut consacrer à la collecte et à l'analyse des produits, des résultats et de l'impact, sont limitées. C'est pourquoi il convient, autant que possible, d'incorporer dans le cadre d'évaluation les éléments déjà collectés systématiquement, et de les compléter par un certain nombre d'indicateurs additionnels, à condition que la qualité de l'information recueillie justifie l'investissement supplémentaire en temps de travail, ou que cette activité puisse être externalisée à moindre coût. Globalement, il faut hiérarchiser les indicateurs sélectionnés en fonction des caractéristiques qui font l'originalité du CIRC.

33. Le Conseil scientifique a fait les commentaires suivants :

- le Conseil scientifique conseille au CIRC de consacrer son temps et ses ressources à la recherche plutôt que d'essayer de collecter plus d'indicateurs ;
- il est difficile d'identifier facilement des indicateurs adaptés, les activités du CIRC étant multiples et variées. La meilleure façon d'évaluer ces activités consiste à s'attacher aux résultats mesurables. Les études de cas doivent être bien pensées pour qu'elles soient bien représentatives des activités ;
- le Conseil scientifique a discuté de la façon de mesurer l'impact du CIRC d'après l'émergence de jeunes chercheurs jouant un rôle prédominant dans la recherche sur le cancer à travers le monde, et d'après des indicateurs médiatiques ;
- le Conseil scientifique a demandé au Directeur si l'utilisation d'indicateurs pouvait aider le CIRC à être plus efficace, les financements étant limités.

34. Le Directeur a répondu que, pour atteindre un autre niveau dans l'évaluation, il fallait davantage de ressources pour le recueil des informations, mais que les indicateurs sont utiles aussi bien pour les rapports destinés au Conseil de Direction que pour les décisions relatives à la

gestion interne. Il est également utile de disposer d'un ensemble d'indicateurs constituant une base de référence pour suivre l'évolution dans le temps, notamment en ce qui concerne la façon dont les investissements se traduisent en résultats.

35. Le Conseil scientifique approuve le cadre proposé par le Groupe de travail et recommande au Conseil de Direction de l'adopter.

REPONSE DU DIRECTEUR A L'AUDIT DE LA SECTION GENETIQUE (GEN), QUI S'EST TENUE AU CIRC EN JANVIER 2016¹

36. Conformément aux recommandations relatives à la production de rapports statutaires, la réponse écrite à l'audit des sections est abandonnée, même si ce point reste à l'Ordre du jour du Conseil scientifique et continue à faire l'objet de discussions.

37. Le détail des mesures prises suite à l'audit de la Section Génétique (GEN) a fait l'objet de discussions.

38. Le Conseil scientifique est heureux de voir que les modifications suggérées par le Groupe chargé de l'évaluation sont mises en œuvre avec succès.

39. Le Conseil scientifique se demandant comment la pathologie s'intègre dans la recherche du CIRC, le Directeur a répondu qu'un poste de pathologie moléculaire avait été créé dans la Section Génétique.

40. Le Conseil scientifique a fait observer que les recommandations émises lors de l'évaluation ont eu un impact sur les activités de la Section.

41. Le Conseil scientifique a demandé comment s'équilibraient le développement des technologies et l'application des nouvelles méthodologies.

42. Le Dr McKay (Chef du Groupe GCS - Prédispositions génétiques au cancer) a reconnu qu'il est difficile de trouver un juste équilibre entre les activités de recherche et le développement de technologies. Il a ajouté que c'était le premier grand audit dont son Groupe faisait l'objet. Le but de son Groupe n'est pas tant le développement de nouvelles technologies que leurs applications en pratique et leur évaluation ; mais ces nouvelles technologies doivent toutefois être ajustées avant de pouvoir être appliquées aux grandes études de population.

43. Le Conseil scientifique a demandé des informations sur l'étude des modèles *in vitro* et *in vivo* et la façon dont elle s'intègre dans le programme de recherche de la Section génétique. Le Dr Brennan a répondu que des études collaboratives étaient menées à ce sujet avec différentes institutions.

44. Le Conseil scientifique s'est enquis de la possibilité de collaboration sur le contrôle de qualité dans le cadre de consortiums, et a donné des exemples de consortiums axés sur le contrôle de qualité du séquençage et des « big data ». Les Chefs de la Section et du Groupe ont exprimé leur assentiment et confirmé qu'ils allaient explorer la possibilité de collaborations dans ce domaine.

¹ Un des membres du Conseil scientifique (Dr Stephen Chanock) a déclaré un conflit d'intérêt du fait qu'il collabore avec les membres de la Section GEN.

45. Le Directeur a noté avec satisfaction l'évaluation globalement positive de la Section.

46. Le Conseil scientifique a noté avec satisfaction la réponse du Directeur à l'évaluation de la Section GEN.

DISCUSSION ENTRE LE DIRECTEUR, LE DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION ET DES FINANCES (DAF) ET LE CONSEIL SCIENTIFIQUE

47. Le Conseil scientifique avait demandé de prévoir du temps au début de la réunion pour pouvoir discuter avec le Directeur et le Directeur de l'Administration et des Finances.

48. La discussion a porté sur le fonctionnement du Conseil scientifique, sachant que le nombre de participants augmente, et sur l'avancement du processus de renouvellement des membres du Conseil scientifique.

49. Le Conseil scientifique a également discuté du processus de remplacement de ses membres sortants. Le processus actuel a été présenté en détail par le Directeur et le Dr Palmer, Président du Conseil de Direction.

50. Avec l'augmentation du nombre d'Etats participants du CIRC, le Conseil scientifique va s'élargir et il va falloir trouver comment améliorer les interactions entre le Conseil scientifique et le CIRC ; plusieurs options ont été proposées, comme l'organisation de :

- sessions satellites de discussion alimentées par la présentation des perspectives et objectifs futurs des différents groupes ;
- discussions plénières avec un nombre plus réduit de participants (deux tiers des membres) ;
- sessions parallèles sur des thèmes transversaux.

51. Comme demandé par le Conseil scientifique, le Directeur a décrit les principales sources de financement du Centre. Actuellement, les subventions obtenues par concours accordées par des associations caritatives, des fondations et des gouvernements sont les principales sources de financement. L'interaction avec des acteurs non étatiques a fait l'objet de discussions, et l'opinion de l'OMS à ce sujet évolue. Une base de données de tous les collaborateurs agréés de l'OMS a été constituée, et il est possible que, à l'avenir, les collaborations avec le secteur privé ou le secteur philanthropique soient acceptées. L'absence de conflit d'intérêt est essentielle pour le CIRC, et reste une de ses grandes forces. Ce pourrait être un sujet de discussion pour la réunion du Conseil scientifique de 2018. Il faudrait encourager l'arrivée de nouveaux Etats participants des PRFI.

PRESENTATION DE POSTERS PAR LES CHERCHEURS DU CIRC ET COMMENTAIRES DU CONSEIL SCIENTIFIQUE SUR LES ACTIVITES SCIENTIFIQUES PRESENTEES DANS LES POSTERS

52. Les chercheurs du CIRC ont préparé des posters pour les membres du Conseil scientifique.
53. La session de posters a permis des échanges très positifs avec les chercheurs en début de carrière et les chercheurs confirmés ; ces interactions ont été rapportées et commentées en réunion plénière. Tous les membres du Conseil scientifique ont participé activement aux discussions.
54. Le Conseil scientifique considère toutefois que les discussions sur les posters en séance plénière n'étaient pas aussi utiles que prévu ; il faudrait en revoir le format pour la prochaine session du Conseil scientifique.

PRESENTATION ET DISCUSSION DE THEMES SCIENTIFIQUES TRANSVERSAUX – ADN TUMORAL CIRCULANT : APPLICATION AUX ETUDES DE POPULATION (Document SC/53/4)

55. Le Dr Zdenko Herceg (Chef de la Section des Mécanismes de la cancérogenèse - MCA) a présenté ce thème.
56. Les Sections et Groupes concernés sont les suivants : GEN/GCS (Génétique/ Prédispositions génétiques au cancer), GEN/GEP (Génétique/ Epidémiologie génétique), MCA/EGE (Mécanismes de la cancérogenèse/ Epigénétique), MCA/MMB (Mécanismes de la cancérogenèse/ Mécanismes moléculaires et biomarqueurs), NME/NEP (Nutrition et métabolismes/ Epidémiologie nutritionnelle) and INF/ICB (Infections/ Biologie des infections et cancer).
57. Les cancers sont caractérisés par des altérations génétiques et épigénétiques et l'analyse des modifications de l'ADN spécifiques du cancer est de plus en plus utilisée pour le diagnostic, le pronostic et les décisions thérapeutiques. Les profils génétiques et épigénétiques des cancers sont généralement obtenus à partir d'échantillons chirurgicaux ou de biopsies. Il est toutefois très difficile d'obtenir des biopsies provenant de tissus invasifs, du fait du risque que cela représente pour le patient et des considérations financières.
58. Au cours des dernières années, le CIRC a accordé une grande importance à l'optimisation des techniques moléculaires pour étudier le potentiel de l'ADN tumoral circulant (ADNtc) pour la détection précoce du cancer.
59. Le Conseil scientifique a discuté des points suivants :
1. Quels sont les groupes du CIRC qui devraient participer à ces études ?
 2. Quels critères le CIRC doit-il appliquer pour sélectionner les types de cancer sur lesquels concentrer les études d'ADNtc ?
 3. Le Conseil scientifique anticipe-t-il des problèmes méthodologiques importants de compatibilité de l'analyse de l'ADNtc avec les répertoires biologiques du CIRC ?
 4. Le CIRC doit-il initier de nouvelles études de terrain pour dépasser les limites des répertoires biologiques actuels ?

La discussion a porté principalement sur :

- les problèmes posés par le volume de prélèvements nécessaire ;
- les nombreux problèmes techniques encore non résolus ;
- la possibilité de bruit de fond d'ADNtc chez les témoins ;
- la nécessité de prélever des échantillons de façon prospective ;
- l'hétérogénéité des tumeurs.

POINT SUR LE PROJET DE « NOUVEAU CENTRE » (Document SC/53/5)

60. Depuis 2008, plusieurs rapports techniques ont révélé la vétusté de l'infrastructure de la tour. En 2012, tous les partenaires locaux et le Conseil de Direction reconnaissent que l'état de l'infrastructure de la tour était tel qu'il n'était plus possible pour le CIRC de continuer à l'occuper plus de cinq à sept ans. Après avoir été informé des différentes options visant à maintenir durablement le siège du CIRC à Lyon, le Conseil de Direction a approuvé la recommandation émise par les autorités locales de déménager dans un nouveau bâtiment qui serait construit sur un nouveau site, le projet de « Nouveau Centre ».

61. Depuis 2012, la Ville de Lyon investit dans un programme de réparations urgentes dans la tour (systèmes de ventilation, de chauffage et d'air conditionné) pour pouvoir prolonger son occupation de cinq à sept ans. Malgré ces efforts soutenus, l'état du bâtiment reste très préoccupant et continue à provoquer des interruptions imprévisibles du travail du Centre.

62. Compte tenu des problèmes constants et substantiels rencontrés dans le fonctionnement quotidien de la tour et des délais importants à envisager maintenant par rapport à la date prévue initialement pour le déménagement dans le « Nouveau Centre » (fin 2019), le Secrétariat a attiré l'attention des partenaires locaux sur le risque croissant d'avoir à déménager le Centre dans des locaux provisoires en attendant l'achèvement du projet de « Nouveau Centre ».

63. Le Conseil scientifique a fait les remarques suivantes :

- le Conseil scientifique s'inquiète de l'état actuel de la Tour qui peut compromettre la continuité des activités du Centre. Le Directeur de l'Administration et des Finances a expliqué qu'il y avait bien un plan d'urgence en cas de la pire des éventualités, à savoir la nécessité de déménager provisoirement les activités du CIRC dans un autre bâtiment en attendant que le Nouveau Centre soit fonctionnel. Ce scénario le plus pessimiste aurait des conséquences négatives importantes et tout doit être fait pour éviter cette situation ;
- le Conseil scientifique a demandé des explications sur les ressources nécessaires pour les installations de la biobanque et des bases de données, qui devraient être mises à niveau dans le nouveau bâtiment ;
- le Conseil scientifique soutient la proposition du Directeur concernant l'installation dans le Nouveau Centre d'une biobanque entièrement automatisée, et d'infrastructures de laboratoire et des technologies de l'information (TI) à la pointe de la technologie ;

- le Conseil scientifique a exprimé son inquiétude quant au déficit budgétaire du projet de Nouveau Centre concernant le coût du déménagement. Il va être nécessaire de lever des fonds au cours des cinq prochaines années.

ACHAT D'EQUIPEMENT SCIENTIFIQUE (Document SC/53/6)

64. Un nouveau plan, présenté dans le Document [SC/53/8](#), a été élaboré pour appuyer le développement de la bioinformatique, nécessaire pour traiter et analyser les ensembles complexes de données générées par les études du CIRC. L'achat de nouveaux équipements pour la saisie et le traitement des données est nécessaire pour poursuivre ces activités de recherche en pleine expansion.

65. Le Conseil scientifique a étudié la proposition du Directeur de demander une allocation de 700 000 € provenant du Fonds spécial du Conseil de Direction (GCSF) pour les achats suivants :

- a) Mise à niveau de l'équipement informatique du CIRC ;
- b) Mise à niveau de la plateforme de séquençage nouvelle génération (NGS) du CIRC ;
- c) Acquisition d'un système automatisé pour l'étude pangénomique de la chromatine des cellules cancéreuses.

66. L'équipement demandé sera exploité de façon partagée sous la responsabilité du Service des Technologies de l'Information (point a), du Groupe Prédispositions génétiques au cancer (GCS) (point b) ou du Groupe Epigénétique (EGE) (point c).

67. Le Conseil scientifique a noté que le coût annuel de la maintenance de l'équipement demandé sera couvert par le budget régulier ainsi que par les programmes collaboratifs financés par des demandes de subvention.

68. Le Conseil scientifique a étudié cette demande et précisé les questions techniques concernant le coût des équipements et le besoin d'équipement en interne pour la recherche, les avantages et les inconvénients par rapport à l'externalisation, la capacité du CIRC à recruter du personnel qualifié pour effectuer les analyses de bioinformatique, et les plans à moyen et à long terme pour augmenter et améliorer les infrastructures de stockage et d'analyse des données. Le CIRC profite des investissements de la Ville de Lyon dans des plateformes, comme l'animalerie et la plateforme protéomique auxquelles il a déjà accès, et des discussions sont en cours pour éviter de dupliquer des investissements effectués en parallèle (plutôt qu'en complémentarité) dans les infrastructures de recherche. Les installations de séquençage de l'ADN que le CIRC prévoit d'installer ne font pas partie des grands équipements, mais devraient permettre de valider les analyses effectuées ailleurs, et de résoudre des problèmes techniques.

69. Le Conseil scientifique considère que la demande d'achat de matériel scientifique est raisonnable, et fait remarquer que les autres instituts investissent normalement chaque année 5 à 10% de leur budget total dans des biens d'équipement.

70. Le Conseil scientifique recommande au Conseil de Direction d'approuver l'achat d'équipement scientifique décrit ci-dessus.

RAPPORT SUR LA POLITIQUE DE LIBRE ACCES AUX PUBLICATIONS SCIENTIFIQUES ADOPTÉE PAR LE CIRC (Document SC/53/7)

71. La politique du CIRC en faveur du libre accès (*Open Access* – OA en anglais) a pris effet le 1^{er} janvier 2015. Cette politique s'applique aux articles de journaux à comité de lecture dans lesquels l'auteur principal ou l'auteur correspondant appartient au Centre ou quand le Centre a un rôle leader dans le projet (par exemple s'il finance la recherche dont les résultats sont décrits dans l'article).

72. On a peu de données de comparaison, 2014 étant la seule année de référence et les données de 2016 étant incomplètes au moment de la rédaction du rapport ; mais il semble que la politique de libre accès avait eu un effet positif sur la proportion d'articles qui, publiés dans des journaux disponibles sur abonnement, ont été immédiatement disponibles grâce au paiement de frais de traitement de l'article (APC, pour *article processing charges*). Le processus de demande de financement pour la publication dans des journaux en libre accès a récemment été simplifié : il est intégré au nouveau système installé sur intranet pour les demandes d'autorisation préalable à la soumission d'un manuscrit.

Proportion d'articles publiés en libre accès par rapport au nombre total d'articles publiés*

	Gold (Journaux en libre accès total)	Hybride (Paiement d'APC dans des journaux sur abonnement)	Publication standard	TOTAL
2014	80 (21%)	25 (7%)	273 (72%)	378 (100%)
2015	77 (20%)	50 (13%)	252 (67%)	379 (100%)
2016	75 (21%)	58 (17%)	216 (62%)	349 (100%)

*données en date du 20 janvier 2017

73. L'allocation du Fonds spécial du Conseil de Direction (GCSF) à la publication en libre accès a servi à financer six articles en 2015 et dix en 2016, ainsi que la publication en libre accès, en 2016, d'une série d'articles sur le Cancer en Amérique centrale et du Sud dans un supplément de *Cancer Epidemiology*. Les dépenses totales et les engagements à ce jour se montent à 41 616,97 € avec un solde positif de 58 383,03 € fin 2016. Les auteurs du CIRC sont priés de continuer à envoyer au Directeur les demandes de financement pour publication en libre accès.

74. Etant donné que le CIRC continue de promouvoir la stratégie de publication en libre accès, il est envisagé de demander au Conseil de Direction de continuer à autoriser l'attribution de ressources supplémentaires provenant du GCSF (50 000 € par an), sous réserve de disponibilité des fonds, avec la permission de reporter à l'année suivante les fonds non utilisés à la fin de l'année.

75. Considérant l'augmentation du nombre de documents de l'OMS en libre accès, le CIRC va aussi reconsidérer sa politique et continuer à élargir autant que possible la diffusion en libre accès de ses publications.

76. Le Conseil scientifique a pris note du rapport et soutient la demande de financement supplémentaire du Secrétariat auprès du Conseil de Direction pour poursuivre sa politique de libre accès.

PRESENTATION ET DISCUSSION DE LA STRATEGIE ET DES PROJETS DU CIRC QUANT A LA BIOINFORMATIQUE (Document SC/53/8)

77. Le Dr James McKay, Chef du Groupe GCS (Prédispositions génétiques et cancer) a présenté ce point.

78. Les Drs Stephen Chanock et Lukas Huber, tous deux membres du Conseil scientifique, et deux experts extérieurs (les Drs Ivo Gut et Roland Eils) ont participé à un Groupe consultatif créé par le Directeur pour revoir une version antérieure du document présenté maintenant au Conseil scientifique pour discussion.

79. Le domaine de la bioinformatique joue un rôle important dans la recherche sur le cancer. Récemment, des progrès technologiques et analytiques ont permis de décrire, de façon inédite, les mécanismes moléculaires impliqués dans le développement du cancer. De même, le partage des données dans la communauté scientifique a permis de créer un large éventail de données *in-silico*. Ces deux avancées représentent un potentiel énorme pour les études pluridisciplinaires du CIRC, mais elles sont largement dépendantes de la bioinformatique pour le traitement de ces ensembles de données souvent très complexes. La bioinformatique, qui joue déjà par elle-même un rôle important dans les recherches interdisciplinaires décrites dans la [Stratégie à moyen terme \(SMT\)](#) du CIRC, a également un rôle très complémentaire de l'épidémiologie, de la biostatistique et des sciences de laboratoire traditionnelles.

80. Selon un audit interne, il semble préférable de développer la bioinformatique selon un modèle décentralisé de style matriciel au sein des groupes scientifiques, par opposition à un groupe d'appui dédié à la bioinformatique ou d'un groupe de recherche séparé. Cela permet la spécialisation nécessaire tout en s'appuyant sur les structures multidisciplinaires déjà en place au sein des groupes scientifiques du CIRC.

81. Institut de taille relativement modeste mais avec un large mandat, le CIRC doit s'assurer que les ressources sont utilisées à pleine capacité, qu'elles sont axées sur sa mission particulière et restent complémentaires des ressources auxquelles le CIRC peut avoir accès par le biais de ses partenaires extérieurs.

82. Comme il est difficile d'évaluer le plein potentiel des avancées technologiques en bioinformatique, ce domaine étant en constante évolution, il est difficile de savoir exactement quelles ressources lui attribuer. Il est toutefois important, pour le succès de la mission scientifique et des activités interdisciplinaires du CIRC, de prendre les décisions stratégiques qui permettront de renforcer ce domaine. Les investissements, les réorganisations et les développements initiés par le Directeur suite à des délibérations en interne et aux conseils du Groupe consultatif extérieur vont permettre d'augmenter de façon substantielle la capacité de poursuivre au Centre des recherches dans les domaines clés, au cours des trois ans qui viennent.

83. Reconnaissant la constante évolution des opportunités et des exigences dans ce domaine, le Centre pense avoir encore besoin à l'avenir des conseils et des recommandations du Conseil scientifique et des experts extérieurs.

84. Le Conseil scientifique a discuté de l'importance de la bioinformatique et de la nécessité d'une formation continue du personnel scientifique et technique, ainsi que de la pertinence d'utiliser les systèmes d'information open source.
85. Le Conseil scientifique appuie l'approche adoptée par le Centre pour renforcer ses capacités à court et à moyen terme.
86. Le Conseil scientifique suggère au Directeur d'envisager de remplacer le terme « bioinformatique » par « biologie informatique », dénomination plus large et plus ouverte.
87. Le Conseil scientifique suggère au Directeur d'examiner la possibilité de mettre en place une série de webinaires sur la bioinformatique et sur différents autres sujets, qui seraient accessibles au personnel et aux partenaires scientifiques du CIRC.
88. Le Conseil scientifique suggère de faire figurer chaque année le thème de la bioinformatique à l'Ordre du jour du Conseil scientifique, ce domaine évoluant rapidement et étant d'une importance stratégique pour le CIRC.

PROJET DE PROGRAMME ET DE BUDGET (2018–2019) (Document SC/53/9 Rev.1)

89. Mme Angkana Santhiprechachit (Responsable de l'Administration et des Finances) a présenté ce point.
90. Une nouvelle version modifiée ([SC/53/9 Rev.1](#)) a été mise en ligne pour actualiser la Figure 4 de la page 20 du document SC/53/9.
91. Le Projet de Programme et de Budget 2018–2019 traduit les priorités définies dans la [Stratégie à moyen terme \(SMT\) du CIRC](#) adoptée par le Conseil de Direction (Résolution [GC/57/R8](#)). De même que pour le Programme et le Budget précédents, ce document s'articule autour de « l'Arbre des projets du CIRC » (Tableau d'information C), cadre montrant comment les activités du CIRC au niveau des projets permettent d'atteindre les objectifs stratégiques définis dans la SMT.
92. Le CIRC est conscient des défis auxquels sont confrontés les Etats participants quand il s'agit d'approuver les contributions statutaires qui englobent le budget ordinaire. C'est pourquoi, lors de la préparation du Projet de Programme et de Budget 2018–2019, le Centre a cherché à maintenir les activités programmatiques au même niveau qu'en 2016–2017, avec le minimum de changement au niveau des effectifs.
93. Fait nouveau dans la présentation du Projet de Programme et de Budget 2018–2019, le Centre a identifié un certain nombre de projets de haute priorité pour lesquels les financements extrabudgétaires ne sont pas encore confirmés. Le Centre se mobilisera tout particulièrement pour trouver les ressources nécessaires. Ces projets sont décrits en détail dans le Tableau d'information G avec l'espoir que les Etats participants pourraient envisager de soutenir ces projets par des contributions volontaires supplémentaires ou des contributions en nature.
94. Le Secrétariat continuera à utiliser toutes les sources de financement disponibles pour exécuter le Programme et appliquer la SMT. Conformément aux principes visant à maintenir le niveau des activités programmatiques, à n'effectuer que des changements minimes au niveau

des effectifs et à ne plus dépendre du Fonds spécial du Conseil de Direction, le budget ordinaire financé par les contributions statutaires proposé s'élève à **45,07 millions d'euros**. Ce chiffre a été calculé à partir du budget approuvé pour 2016–2017 en rajoutant la pleine contribution du Maroc, plus une augmentation légèrement inférieure à 0,9 million d'euros pour les contributions statutaires des 24 autres Etats participants (soit une augmentation de 2,09%). Le projet de budget présente ainsi une augmentation de 3,82% par rapport au budget biennal approuvé pour 2016–2017. L'association de ce budget ordinaire avec les contributions volontaires escomptées permettra de continuer à appliquer avec succès la SMT 2016–2020 du CIRC.

95. Le Conseil scientifique a souligné l'importance, pour la Stratégie à moyen terme, des projets hautement prioritaires identifiés par le Secrétariat et encourage les Etats participants à faire des contributions volontaires supplémentaires pour soutenir ces domaines.

96. Le budget 2018–2019 a suscité les observations et commentaires suivants :

97. Il existe plusieurs inconnues dans le budget : le Conseil scientifique voit de manière positive la proposition du CIRC de moins dépendre du Fonds spécial du Conseil de Direction (GCSF), mais s'inquiète du manque de financement pour l'Initiative mondiale pour le développement des registres du cancer (GICR), ce qui peut avoir un impact au niveau mondial. Il risque d'être difficile d'obtenir par concours une subvention pour le projet GICR et il serait donc important de lui trouver un financement. Le Directeur a répondu qu'il avait reçu le soutien du Royaume-Uni et de l'Allemagne pour ce projet et qu'il cherchait à attirer d'autres donateurs.

98. Le Conseil scientifique a demandé des explications au Directeur sur le rattachement des *Blue Books* à la Section Monographies sous une direction unique, et sur la façon dont les *Blue Books* interagissent avec la Classification OMS des maladies pour l'oncologie (ICD-O). Le Directeur a expliqué qu'en plaçant les *Blue Books* dans la Section Monographies, la plupart des livres importants produits par le CIRC seraient regroupés dans la même Section, ce qui est plus adapté et plus économique. Le recrutement d'un nouveau Chef de collection pour les *Blue Books* est en cours. Le nouveau Chef des *Blue Books* devra collaborer avec les autres Sections du CIRC et créer des synergies, mais sans avoir la responsabilité de gérer séparément une Section ou un Groupe de Pathologie moléculaire.

99. Le Conseil scientifique a demandé des explications sur le futur programme de recherche en pathologie moléculaire du CIRC. Le Directeur a expliqué qu'avec le départ à la retraite du Chef de la Section Pathologie moléculaire, les recherches de cette Section sur le cancer du cerveau allaient prendre fin. Mais cette fermeture n'affecte pas les autres projets du CIRC qui bénéficient, pour la pathologie, de collaborations extérieures et de l'aide de la pathologiste de la Section Prédispositions génétiques au cancer (GCS). Un autre pathologiste sera recruté pour prendre la tête du Groupe Services de laboratoire et Biobanque et cette personne, une fois nommée, supervisera le service d'histologie et devra collaborer avec les autres Sections.

100. Le Conseil scientifique recommande au Conseil de Direction d'adopter le Projet de Programme et de Budget (2018–2019).

RAPPORT SCIENTIFIQUE D'AUDIT DE LA SECTION SURVEILLANCE DU CANCER (CSU) ET DISCUSSION (Document SC/53/WP3)

101. Le Rapport scientifique de l'audit de la Section CSU a été présenté par le Dr Giske Ursin, Présidente du Groupe d'audit.

102. Les conseillers externes et les membres du Conseil scientifique faisant partie du Groupe d'audit ont reçu de vifs remerciements pour leur précieuse contribution.

103. Le Groupe d'audit a noté les points suivants à propos de la Section CSU :

Evaluation de la Section CSU

Le **travail réalisé dans le passé** et les **projets futurs** de la Section ont été évalués pour leur **qualité** et leur **pertinence**, de la façon suivante :

a. Evaluation de la qualité scientifique de la Section CSU (à l'aide du barème à six niveaux)²

Travail de la Section CSU réalisé dans le passé : Remarquable

Projets futurs de la Section CSU : Remarquables

b. Evaluation de la pertinence des activités de recherche de la Section CSU par rapport à la mission du CIRC³

Travail de la Section CSU réalisé dans le passé : En parfaite adéquation

- La Section CSU répond parfaitement aux objectifs du CIRC de réduire le fardeau du cancer dans le monde.
- La Section CSU est essentielle pour suivre et analyser le développement du programme.
- Il est important de continuer à mettre en avant le rôle du cancer, distinct de celui des autres MNT.

Futurs projets de la Section CSU : En parfaite adéquation

- La Section CSU est en train d'intensifier l'utilisation de l'informatique pour atteindre une audience la plus large possible.
- Il est essentiel, pour le succès du CIRC, de continuer à travailler avec les PRFI et les autres réseaux collaboratifs.

² **Système de notation – qualité scientifique :**

R (Remarquable)	Travail remarquable, du niveau international le plus élevé, pionnier et innovant. Cette mention ne se s'applique qu'aux programmes de travail exceptionnels, et non pas à ceux dont le mérite est d'être particulièrement d'actualité ou d'appartenir à des domaines de recherche sous-exploités.
PP (De premier plan)	Travail de premier plan au niveau international et qui devrait avoir un impact important et substantiel.
C (Compétitif)	Travail compétitif au niveau international et qui devrait apporter une contribution significative.
NC (Non compétitif)	Travail qui n'est pas considéré comme compétitif ou de haute qualité et peu susceptible d'apporter une contribution significative.
I (Insuffisant)	Travail non satisfaisant ou de qualité médiocre.
P (Preliminaire)	Travail trop préliminaire, qui doit être poursuivi et faire l'objet d'une évaluation à court ou moyen terme par le Directeur, qui la transmettra au Conseil scientifique.

³ **Système de notation – pertinence par rapport à la mission du CIRC :**

Parfaite adéquation	Ce type de travail correspond parfaitement à la mission du CIRC.
Bonne adéquation	Ce type de travail correspond à la mission du CIRC.
Adéquation discutable	Il n'est pas certain que ce travail corresponde à la mission du CIRC
Mauvaise adéquation	Travail à ne pas poursuivre.

- Le développement continu d'indicateurs globaux du cancer devrait permettre d'impliquer les registres du cancer des pays à revenu élevé et d'établir des stratégies pour effectuer des études comparatives et déterminer les meilleures pratiques ou les différences de pratique à l'origine des résultats observés.
- Les projets d'épidémiologie descriptive correspondent bien à la mission du CIRC et restent importants pour élaborer une politique de lutte contre le cancer à travers le monde.

Recommandations générales concernant la Section CSU

- Le Groupe d'audit a été impressionné par la portée et la qualité des travaux récents de la Section, et soutient sans réserve ses projets futurs tels qu'ils ont été présentés.
- La Section CSU devrait s'adjoindre des compétences supplémentaires en biostatistique et en technologies de l'information, et s'assurer que les plateformes internet disposent de ressources suffisantes.
- La Section CSU pourrait améliorer la productivité du programme sur le cancer de l'enfant.
- La Section CSU devrait s'assurer que le soutien administratif pour l'examen des accords relatifs aux données est stable et robuste.
- La Section CSU devrait rechercher des alliances stratégiques pour obtenir des subventions compétitives supplémentaires.
- La Section CSU est invitée à améliorer la communication interne au sein de la Section, et à améliorer la cohésion du groupe.
- Le Groupe d'audit recommande à la Section d'utiliser des systèmes de mesure appropriés supplémentaires pour mieux évaluer l'impact de ses initiatives, et notamment l'initiative GICR.
- La Section CSU devrait envisager de développer un document de réflexion sur l'enregistrement du cancer au 21^{ème} siècle.

104. Les recommandations générales pour la Section CSU ont été discutées et approuvées.

105. Le Directeur, le Chef et le Chef adjoint remercient le Groupe d'audit pour leurs conseils et suggestions.

106. Le Conseil scientifique a remarqué l'ampleur du travail réalisé par le Dr Bray, Chef de la Section CSU, et le Dr Soerjomataram, Chef adjoint. La nomination du Chef adjoint a eu lieu après que le Groupe d'audit ait examiné les documents. Cette nomination devrait alléger le travail du Chef de Section, ce qui sera abordé l'année prochaine par le Directeur dans son rapport au Conseil scientifique sur les réponses apportées au rapport d'audit.

107. Le Rapport du Groupe d'audit sur la Section surveillance du cancer (CSU) est formellement accepté par le Conseil scientifique.

RAPPORT SCIENTIFIQUE D'AUDIT DE LA SECTION ENVIRONNEMENT ET RAYONNEMENTS (ENV) ET DISCUSSION (Document SC/53/WP4)

108. Le Rapport scientifique de l'audit de la Section ENV a été présenté par le Dr Jenny Chang-Claude, Présidente du Groupe d'audit.

109. Les conseillers extérieurs et les membres du Conseil scientifique du Groupe d'audit ont reçu de vifs remerciements pour leur précieuse contribution.

110. Le Groupe d'audit a noté les points suivants concernant la Section ENV :

Evaluation de la Section ENV

Le **travail réalisé dans le passé** et les **projets futurs** de la Section ont été évalués pour leur **qualité** et leur **pertinence**, de la façon suivante :

a. Evaluation de la qualité scientifique de la Section ENV (selon, le barème indiqué plus haut)

Travail de la Section ENV réalisé dans le passé : Remarquable

Projets futurs de la Section ENV : Remarquables

b. Evaluation de la pertinence des activités de recherche de la Section ENV par rapport à la mission du CIRC (selon le barème indiqué plus haut)

Travail de la Section ENV réalisé dans le passé : En parfaite adéquation

Projets futurs de la Section ENV : En parfaite adéquation

Le Groupe d'audit a noté que la Stratégie à moyen terme du CIRC met l'accent sur la recherche relative à l'évaluation des interventions visant à prévenir le cancer et leur mise en application. Ce travail n'est pas l'élément majeur du programme de la Section pour le moment, mais ENV a commencé à évoluer dans cette direction, en assurant le leadership du projet auquel participe tout le Centre, projet visant à développer et à évaluer le Code européen contre le cancer.

Recommandations générales pour la Section ENV

- Le Groupe d'audit estime que, pour que la Section puisse continuer à mener des recherches remarquables dans le domaine des rayonnements ionisants, il serait très important de maintenir une masse critique d'effectifs de calibre international.
- Le Groupe d'audit est en faveur du projet de poste renouvelable en épidémiologie professionnelle, mais il est conscient des limites budgétaires auxquelles le Centre est confronté.
- Le Groupe d'audit reconnaît le travail innovant réalisé en Afrique et encourage la Section à développer des recherches dans d'autres PRFI.
- Le Groupe d'audit recommande à la Section de promouvoir encore davantage l'intégration de l'épidémiologie moléculaire dans sa recherche.
- Le Groupe d'audit reconnaît que la Section étend ses activités dans le domaine de la prévention et de sa mise en œuvre et recommande de vérifier soigneusement qu'elle a bien accès à l'expertise nécessaire.

- Le Groupe d'audit estime qu'il est nécessaire d'avoir un programme de tutorat structuré, en particulier pour les chercheurs et les boursiers, et soutient ses récents efforts pour développer un tel programme.

111. Le Directeur, le Chef de Section et son adjoint remercient le Groupe d'audit pour leurs conseils et suggestions.

112. Le Conseil scientifique a noté que le projet concernant le Code européen contre le cancer pourrait s'élargir à d'autres régions du monde. Le projet CO-CHER sur le suivi de la population de Tchernobyl constitue une occasion de comprendre l'effet des expositions à de faibles doses de rayonnements, mais ce projet n'est pas financé pour l'instant. Comme il est important, il faudrait lui trouver des financements.

113. Par ailleurs, le Conseil scientifique conseille à la Section ENV d'accorder la priorité à ses activités de recherche plutôt qu'aux activités administratives telles que la coordination de grands consortiums internationaux ou de collaborations, par exemple pour les études de Tchernobyl. Le Conseil scientifique approuve particulièrement la poursuite de la recherche au sein de la Section ENV.

114. Le Rapport d'audit de la Section Environnement et rayonnements (ENV) a été accepté formellement par le Conseil scientifique.

115. Le Conseil scientifique suggère que, lors des prochaines réunions, ce soient les Chefs de sections qui présentent les résultats de l'audit au Conseil scientifique, plutôt que les membres du Conseil scientifique ayant participé au Groupe d'audit, comme c'est le cas à présent.

MEMBRES DU CONSEIL SCIENTIFIQUE APPELES A PARTICIPER AUX GROUPES D'AUDIT DES SECTIONS EN 2018

116. Le Conseil scientifique a discuté des Sections à évaluer en 2018 : il s'agit de la Section Détection précoce et prévention (EDP) dirigée par le Dr Rolando Herrero, et la Section Nutrition et métabolisme (NME) dirigée par le Dr Marc Gunter.

117. Les Drs Adele Green et Kadir Mutlu Hayran participeront au Groupe d'audit de la Section EDP. Il a été convenu que le Dr Green en assurerait la présidence.

118. Les Drs Ellen Kampman et Jenny Chang-Claude participeront au Groupe d'audit de la Section EDP, et le Dr Kampman en assurera la présidence.

119. Les membres extérieurs seront choisis par le Secrétariat en consultation avec les Présidents des Groupes d'audit et le Président du Conseil scientifique.

120. Les audits auront lieu au CIRC les 29 et 30 janvier 2018, soit les jours précédant immédiatement la 54^{ème} session du Conseil scientifique.

ELECTION DU PRESIDENT ET DU VICE-PRESIDENT DE LA 54^{EME} SESSION DU CONSEIL SCIENTIFIQUE QUI SE TIENDRA EN 2018

121. Le Dr Giske Ursin a été élue Présidente.

122. Le Dr Jerome Coffey a été élu Vice-Président.

DATE DE LA PROCHAINE SESSION

123. Mercredi 31 janvier, jeudi 1^{er} février et vendredi 2 février 2018. Les audits des Sections EDP et NME auront lieu le lundi 29 et le mardi 30 janvier 2018.

ADOPTION DU RAPPORT DU CONSEIL SCIENTIFIQUE (Document SC/53/10)

124. Le rapport de la Cinquante-troisième Session du Conseil scientifique a été adopté.

CLOTURE DE LA SESSION

125. Les remerciements d'usage sont échangés.

126. Le Dr Wild remercie les membres sortants du Conseil scientifique : les Drs Al-Hareth M. Al-Khater (Qatar), Françoise Clavel-Chapelon (France), Lukas A. Huber (Autriche), Luis Felipe Ribeiro Pinto (Brésil) et John J. Spinelli (Canada).

ANNEXE 1

Sections et Groupes

Acronyme	Nom complet de la Section/du Groupe	Responsables
CSU	Section SURVEILLANCE DU CANCER	Dr F. Bray Adjointe : Dr I. Soerjomataram
EDP	Section DETECTION PRECOCE ET PREVENTION	Dr R. Herrero
PRI	Groupe Prévention et mise en œuvre	Dr R. Herrero
SCR	Groupe Dépistage	Dr Sankaranarayanan
ENV	Section ENVIRONNEMENT ET RAYONNEMENTS	Dr J. Schüz Adjointe : Dr A. Kesminiene
GEN	Section GENETIQUE	Dr P. Brennan
GCS	Groupe Prédilections génétiques au cancer	Dr J. McKay
GEP	Groupe Epidémiologie génétique	Dr P. Brennan
IMO	Section MONOGRAPHIES DU CIRC	Dr K. Straif Adjoint : Dr D. Loomis
INF	Section INFECTIONS	Dr M. Tommasino
ICB	Groupe Biologie des infections et cancer	Dr M. Tommasino
ICE	Groupe Epidémiologie des infections et cancer	Dr S. Franceschi
MCA	Section MECANISMES DE LA CANCEROGENESE	Dr Z. Herceg
EGE	Groupe Epigénétique	Dr Z. Herceg
MMB	Groupe Mécanismes moléculaires et biomarqueurs	Dr J. Zavadil
MPA	PATHOLOGIE MOLECULAIRE	Dr H. Ohgaki
NME	Section of NUTRITION ET METABOLISME	Dr M. Gunter
BMA	Groupe Biomarqueurs	Dr A. Scalbert
NEP	Groupe Epidémiologie nutritionnelle	Dr M. Gunter
NMB	Groupe Méthodologie nutritionnelle et biostatistique	Dr P. Ferrari

ANNEXE 2

INFORMATION RELATIVE A LA DECLARATION D'INTERETS

Tous les membres du Conseil scientifique participant à cette session ont rempli une déclaration d'intérêts.

Une minorité des membres du Conseil scientifique a déclaré avoir des intérêts liés à :

- ✓ Un soutien à la recherche de la part de l'industrie pharmaceutique ; et
- ✓ La prestation de conseil pour une entité commerciale.

La liste des intérêts déclarés a pu être consultée sur demande auprès de la Présidente et du Vice-Président pendant la durée de la réunion.

Après examen, le Secrétariat a estimé qu'aucun des intérêts déclarés ne représentait un conflit d'intérêt clair ou éventuel par rapport au contenu de la réunion.

Les personnes ayant déclaré des intérêts ont été priées de vérifier le contenu du tableau ci-dessous, qu'elles ont ensuite approuvé :

Membres du Conseil scientifique	Intérêt(s) déclaré(s)
Jonas Bergh	A reçu des financements de recherche pour son unité du <i>Karolinska Institute</i> ou du <i>Karolinska University Hospital</i> provenant de : Amgen, Astra-Zeneca, Merck, Pfizer, Roche, Bayer, et Sanofi-Aventis ; A reçu des honoraires de UptoDate® à Asklepios Medical.
Atsushi Ochiai	A reçu personnellement des honoraires de consultant de Daiichi Sankyo et Ventana Medical Systems, et a bénéficié de financements de recherche de la part de : Eli Lilly Japon K.K., Takeda Pharmaceutical, Janssen Pharmaceutical K.K., Eisai Co., Morphotek, Bayer Yakuhin, et AstraZeneca RU.
Roberto Salgado	A reçu un soutien financier de la part de Roche pour frais de voyage et de logement
Pilar Sánchez Gómez	Son Unité à l' <i>Instituto de Salud Carlos III</i> bénéficie de financements de recherche de la part de Pfizer, Catalysis, et Servier-Vernalis.
Simon Tavaré	A reçu personnellement des honoraires de consultant du <i>New York Genome Center</i> .
Giske Ursin	Son employeur, <i>Cancer Registry Norway</i> , bénéficie d'un financement de Merck/MSD.
Elisabete Weiderpass-Vainio	Son employeur, <i>Cancer Registry Norway</i> , bénéficie d'un financement de recherche de Merck/MSD.